

# Centre de la Petite Enfance



**CRECHE**

**"Les Petites Arsouilles"**

# Projet d'Accueil

Rue Ferrer 11  
7060 SOIGNIES  
Tél.: 067/348 185 - Fax.: 067/348 123  
E-mail: [cpe@cpas-soignies.be](mailto:cpe@cpas-soignies.be)



# SOMMAIRE

<b>BIENVENUE A LA CRECHE « LES PETITES ARSOUILLES »</b> .....	3
<b>I. LE POUVOIR ORGANISATEUR</b> .....	4
<b>II. PETIT HISTORIQUE</b> .....	4
<b>III. CAPACITE - SITUATION – HEURES D’OUVERTURE</b> .....	4
<b>IV. PRESENTATION DE NOTRE EQUIPE</b> .....	5
<b>V. LA CRECHE EST UN LIEU DE FORMATION</b> .....	5
<b>VI. LA CONSULTATION MEDICALE A LA CRECHE</b> .....	6
<b>VII. L’ENVIRONNEMENT DE VOTRE ENFANT</b> .....	6
<b>VIII. LA PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS (PFP)</b> .....	7
<b>IX. LE REGLEMENT D’ORDRE INTERIEUR ET LE CONTRAT D’ACCUEIL</b> .....	7
<b>LE PROJET D’ACCUEIL</b> .....	8
<b>I. L’ORGANISATION DE LA VIE A LA CRECHE</b> .....	9
1. Chez les Bébés (067/348.187 - 189) .....	9
2. Chez les Moyens (067/348.192 – 193) .....	10
3. Chez les Grands (067/348.194) .....	10
<b>II. L’ACCUEIL</b> .....	11
1. Familiarisation de l'enfant et de ses parents à la Crèche .....	11
3. Les contacts parents - personnel .....	12
<b>III. LES SOINS</b> .....	14
<b>IV. DO DO L’ENFANT DO, L’ENFANT DORMIRA BIENTOT !</b> .....	15
<b>V. L’ALIMENTATION DE VOTRE ENFANT A LA CRECHE</b> .....	16
<b>VI. LES RELATIONS ENTRE LES ENFANTS</b> .....	19
<b>VII. LE « NON » QUI FAIT GRANDIR*</b> .....	20
<b>VIII. ET SI NOUS NOUS AMUSIONS</b> ... ..	21
<b>IX. LES PETITS DETAILS QUI PEUVENT FACILITER LA VIE DE CHAQUE JOUR</b> .....	22
<b>X. Et pour conclure</b> .....	24

*Accueillir un enfant, une grande histoire de Respect.*

*Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille...*

## **BIENVENUE A LA CRECHE « LES PETITES ARSOUILLES »**

Notre équipe a le plaisir d'accueillir votre famille durant les premières années de :



Notre projet est de l'accompagner au mieux grâce à votre confiance et de vous soutenir dans votre rôle de parents.

Afin de vous aider à "rentrez" dans son nouveau milieu d'accueil, nous avons rédigé ce document qui explique ce que nous mettons en place pour favoriser la construction et l'épanouissement de votre enfant lorsqu'il est à la crèche.

Nous vous décrivons ci-dessous le projet global.

Lors de son arrivée dans la section des Bébés, nous vous remettons la première partie du projet partiel où nous vous expliquerons dans les détails la journée de votre enfant chez les Bébés, ...

A chaque passage de section, nous veillerons à vous remettre le volet du projet correspondant à l'évolution et aux besoins de votre enfant et à ce que nous mettons en place pour répondre à ceux-ci.

*Avant d'aborder le projet d'accueil, nous allons brièvement  
vous décrire le contexte humain et matériel  
ainsi que les règles de fonctionnement de notre crèche.*

## **I. LE POUVOIR ORGANISATEUR**

Le Pouvoir Organisateur du Centre de la Petite Enfance est le Centre Public d'Action Sociale de Soignies.

Le Président, Monsieur Hubert DUBOIS, et le Directeur Général, Monsieur Christophe MARIN, sont joignables sur rendez-vous.

### Adresse:

CPAS de Soignies  
Rue du Lombard, 4 à 7060 Soignies  
Tél. : 067/348.111  
Fax : 067/348.123  
E-mail: [direction@cpas-soignies.be](mailto:direction@cpas-soignies.be)



## **II. PETIT HISTORIQUE**

La Crèche "Les Petites Arsouilles" a été créée en 1974.

D'abord établie dans une maison de la Chaussée d'Enghien, elle déménage dans le bâtiment actuel en 1984.

Elle est un des deux services du Centre de la Petite Enfance (CPE) du CPAS de Soignies.

Le Centre de la Petite Enfance comprend également un Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées (SAEC) qui organise l'accueil des enfants au domicile des accueillantes.

## **III. CAPACITE - SITUATION – HEURES D'OUVERTURE**



La Crèche "Les Petites Arsouilles", agréée par l'ONE pour l'accueil de 86 enfants, est située au cœur de la ville à la Rue Ferrer n° 11 à 7060 Soignies, tél. 067/348.190.

Nous pouvons accueillir les enfants nécessitant une attention particulière pour autant que l'état de santé de l'enfant le permette et que l'équipe et l'infrastructure puissent répondre à ses besoins.

Elle ouvre ses portes de 06h40 à 18h30 chaque jour ouvrable de la semaine.

#### **IV. PRESENTATION DE NOTRE EQUIPE**

Notre équipe comprend :

- Une directrice, Madame Julie AMEELS, assistante sociale
- Un pédiatre agréé par l'ONE, le Docteur DEPREZ.
- Une infirmière, Madame Delphine COLLARD.
- Deux assistantes sociales, Mesdames Cécile PLISNIER et Patricia RASSON
- Une psychomotricienne indépendante, Madame Isabelle HOST.
- 18 puéricultrices: Cindy, Corinne (Cassandra), Pascale, Manu, Valérie (Nathalie), Françoise, Elisabeth, Coralie, Stéphanie T, Sarah, Elodie, Molly, Isaline, Stéphanie D, Sandra, Virginie (Alexandra), Béatrice et Nadine
- Une employée administrative, Madame Marie-Hélène WARNY.
- Deux auxiliaires professionnelles pour assurer l'ensemble de l'intendance au sein de la crèche, Ketou et Monika.

La crèche bénéficie d'une équipe qualifiée, stable et chaleureuse qui se remet régulièrement en question grâce aux échanges avec les parents, aux réunions qui ont lieu une fois par mois, aux journées pédagogiques qui se tiennent deux fois par an, aux lectures et aux formations extérieures.

Le personnel est tenu au secret professionnel. Chacun veille à garantir le respect de ce qui lui est confié. Les informations qui ne servent pas à l'enfant et à son épanouissement n'ont pas de place en crèche.

Nous essayons de privilégier une stabilité dans la relation entre l'enfant, les parents et le personnel; dans la mesure du possible, au moins une des puéricultrices qui accueille l'enfant le suit durant tout son parcours à la crèche.

#### **V. LA CRECHE EST UN LIEU DE FORMATION**



Notre crèche contribue à la formation de futures puéricultrices et infirmières, en les accueillant en stage. Nous veillerons à vous avertir de leur présence et à vous les présenter.

Les enfants ne sont pas confiés aux stagiaires. Il y a toujours une puéricultrice présente dans la section. Les stagiaires sont également tenues au secret professionnel. Elles sont sous la responsabilité d'une puéricultrice tuteur.

## **VI. LA CONSULTATION MEDICALE A LA CRECHE**

Deux à trois fois par mois (selon les besoins), l'infirmière (Delphine) organise une consultation préventive, le jeudi de 08h00 à 10h30. Celle-ci a lieu avec Le Docteur DEPREZ, pédiatre, qui suit le développement et la croissance de l'enfant, elle donne des conseils en matière de santé et d'alimentation.

Les enfants sont vus à leur entrée à la crèche, à 9 mois, 18 mois et à 30 mois. Les examens médicaux sont gratuits et obligatoires.

Le pédiatre peut vacciner votre enfant avec votre autorisation. L'enfant sera alors vu plus souvent en consultation (aux dates de vaccination).

La consultation a lieu en haut dans l'infirmierie, en présence des parents (prévenus +/- 3 semaines avant la date de la consultation) et/ou de la puéricultrice qui le connaît bien.

Une consultation de dépistage visuel est organisée à la crèche +/- 2 fois par an pour les enfants entre 18 mois et 3 ans.

## **VII. L'ENVIRONNEMENT DE VOTRE ENFANT**

De nombreuses études démontrent que la qualité du milieu ambiant auquel sont exposés les enfants en bas âge a des conséquences sur leur santé. Une mauvaise qualité de celui-ci peut être à l'origine de maladies.

Nous nous efforçons d'offrir un cadre sain aux enfants.

Nous veillons à acheter des matériaux et recouvrements, des jeux et du mobilier non-polluant, et des produits d'entretien et de désinfection non-toxiques pour les enfants et pour l'environnement.



Nous aérons régulièrement les locaux et maintenons la température entre 18 et 22°.

Nous limitons au maximum les bruits inutiles à l'intérieur de la crèche et nous œuvrons à l'amélioration de la qualité intérieure de l'air en collaboration avec l'Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie de Mons et l'ONE.

## **VIII. LA PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS (PFP)**

La participation est fonction des revenus des parents. Elle est calculée par le service sur base des barèmes établis annuellement par l'exécutif de la Communauté Française. Cette participation financière couvre les frais d'accueil et de nourriture de l'enfant.

La crèche fournit les langes et demande un forfait de 1,00 € par journée complète et de 0,50 € par demi-journée (moins de 5h00).

Le service établit une facture mensuelle dont le montant est à verser au CPAS, la facture est déposée à la crèche dans le casier de votre enfant.

Les parents bénéficient d'une réduction à 70 % de la redevance normalement due lors de la présence simultanée de deux enfants ou à partir du troisième.

Lors d'une situation sociale particulière, l'assistante sociale peut, après enquête et accord de la directrice, adapter la contribution financière en fonction de la situation socio-économique de la famille.

## **IX. LE REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR ET LE CONTRAT D'ACCUEIL**

Lors de l'entrée de votre enfant à la crèche, il vous sera demandé de prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur, du contrat d'accueil.

Ces documents fixent les droits et obligations du pouvoir organisateur, du personnel et des parents. Ils contractualisent l'accueil de votre enfant.

Le contrat d'accueil sera contresigné par le Président, le Directeur Général du CPAS et la Directrice du Centre de la Petite Enfance. Nous en gardons un dans le dossier de votre enfant et l'autre vous est remis.



*C'est ce cadre humain et matériel ainsi que ces règles de fonctionnement qui forment le contexte dans lequel s'inscrit le projet d'accueil de la crèche « Les Petites Arsouilles ».*



## LE PROJET D'ACCUEIL

Notre crèche se veut un lieu d'accueil chaleureux pour vous et votre enfant.

Nous tenons à ce que l'accueil se fasse dans la confiance et le respect mutuel (respect de l'enfant – du parent – du personnel – des règles fixées).

Une équipe dynamique pluridisciplinaire se veut attentive aux besoins de votre enfant et à ce qui favorise son développement.

L'ensemble du personnel souhaite être à votre écoute. Il s'efforce de répondre à vos besoins dans la mesure de ses possibilités et à vous soutenir dans votre rôle de parent.

L'accent sera mis sur le fait que chaque enfant est une personne unique, sur le plaisir partagé et sur l'autonomie.

Nous essayons de nous adapter aux besoins de votre enfant, tout en respectant les besoins de chaque enfant accueilli dans la section.

Nous espérons aussi que vous pourrez nous confier votre enfant en toute sécurité.



## **I. L'ORGANISATION DE LA VIE A LA CRECHE**

Nous vous proposons une visite guidée de la crèche.

Les enfants sont répartis en fonction de leur âge dans trois sections.

A l'étage se trouve les sections des Bébéés:

### **1. Chez les Bébéés (2 sections à l'étage) (067/348.187 et 067/348.189)**



Les enfants y sont âgés de 2 mois jusqu'à environ 13 mois.

L'enfant gazouille, joue avec sa voix, observe les autres enfants, roule sur les tapis, se fait gâter, échange des sourires, des sons, des jeux avec ses compagnons.

Les plus grands commencent à se déplacer en rampant ou à quatre pattes et peuvent facilement explorer les différents espaces.

Ensuite, il se redresse à l'aide des barreaux du module, fait ses premiers pas, vide des boîtes, joue à faire de la musique, manipule des livres très simples, escalade la pyramide de coussins, téléphone à papa et maman ! Il se fait toujours beaucoup cajoler.

Les équipes des deux sections travaillent avec les mêmes outils pédagogiques et sous des supervisions communes.



## 2. Chez les Moyens (2 sections au rez-de-chaussée) (067/348.192 et 067/348.193)

Ces sections accueillent les enfants âgés de 13 mois an jusqu'à environ 24 mois.

Les équipes des deux sections travaillent avec les mêmes outils pédagogiques et sous des supervisions communes.

L'enfant pourra, à son propre rythme, se déplacer avec de plus en plus d'assurance.

Nous avons un accès direct vers la cour extérieure. Il y a des vélos, des balles, un bac à sable ... de quoi nous dépenser et nous amuser lorsque le temps le permet.

L'agencement des sections permet de travailler en petits groupes afin de s'adapter au rythme de chacun et selon les envies du jour.



L'enfant apprend progressivement à manger seul.

Il dessine sur de grandes feuilles avec de gros crayons afin d'exercer sa dextérité fine.

Il joue sur le module, monte, descend, glisse sur le mini toboggan, roule sur les vélos, pousse les caddies, joue à la

poupée, .... Il se détend dans le coin des coussins et le voilà déjà arrivé chez les Grands !

## 3. Chez les Grands (rez-de-chaussée) (067/348.194)

Dernière ligne droite avant l'école pour les enfants âgés d'environ 2 ans.

Avec ses copains et copines, l'enfant court, joue au ballon, soigne les poupées, devient progressivement autonome.

Il mange tout seul, apprend sans heurts et progressivement à être propre.

L'enfant de 2 ans et demi parle de mieux en mieux, apprend à se respecter, à respecter les autres et leurs jeux.

Souvent les Grands arrivent à gérer les petits conflits entre eux, sans intervention de l'adulte.

Isabelle organise une séance de psychomotricité deux fois par semaine à l'intérieur de la crèche, en présence des puéricultrices de référence.



## II. L'ACCUEIL

### 1. Familiarisation de l'enfant et de ses parents à la Crèche

Accueillir un enfant, c'est également accueillir ses parents.

Avant la fin du congé de maternité, vous êtes invités à vous préparer et à préparer votre enfant à son entrée à la crèche. Il n'est pas toujours facile d'envisager cette nouvelle séparation.

Nous prendrons contact avec vous et fixerons un rendez-vous pour les familiarisations 3 semaines avant l'entrée de votre enfant en crèche. Le dossier administratif sera réalisé 2 mois avant l'entrée de votre enfant.

Lors des premiers rendez-vous, les puéricultrices qui accompagneront votre enfant feront sa connaissance et la vôtre.

Nous pensons qu'il est important d'expliquer à votre enfant qu'il va passer des moments à la crèche avec ses compagnons et d'autres adultes que ceux qu'il connaissait auparavant. Nous sommes convaincus que très petit, votre enfant peut comprendre le sens des messages.

Il est nécessaire de venir plusieurs fois pendant les moments d'éveil de votre enfant, de préférence entre 09h30 et 10h00 parce que nous sommes plus disponibles et pouvons ainsi apprendre à nous connaître, voir quelles sont ses habitudes alimentaires, son rythme, les rituels à respecter pour favoriser son sommeil, ...

Ensuite, nous vous demanderons de nous le confier quelques heures, vous lui laisserez son jouet préféré, un foulard, un doudou ..., pour le sécuriser.

Lors de votre retour, nous vous dirons ses réactions durant ses moments passés en votre absence.



Pendant les temps de préparation (familiarisation), votre enfant découvre progressivement les puéricultrices qui s'occuperont de lui, son nouvel espace de vie et ses nouveaux compagnons.

Cette période de préparation est importante pour l'enfant et les parents. C'est une nouvelle séparation. Il nous semble essentiel d'apprendre à nous connaître pour que la confiance puisse s'installer, que les liens puissent se tisser.

Avant l'entrée de votre enfant en crèche, nous vous demanderons de compléter un petit fascicule qui nous permettra de répondre aux besoins de votre enfant.

Lorsque votre enfant change de section, vous en êtes bien sûr avertis et recevez le projet d'accueil spécifique à la nouvelle section et les enfants sont préparés à ce changement avec leur puéricultrice. **Nous privilégions des passages avec la puéricultrice qu'il connaît bien et d'autres enfants de son groupe pour que l'enfant garde le plus de repères possibles.**

## 2. L'accueil au quotidien

Lors de votre arrivée, nous nous organisons pour être disponibles pour accueillir votre enfant et pour vous écouter.

Nous essayons de mettre en place un petit rituel afin de faciliter la séparation lors de l'arrivée de votre enfant.

Nous veillons à offrir un espace accueillant à votre enfant qui l'invite au jeu et à la rencontre avec les autres.

Nous vous laissons le temps de vous séparer.

Nous essayons de connaître et de respecter les besoins de votre enfant (besoin d'être pris dans les bras, besoin d'être déposé sur le tapis avec certains jeux ...).

Nous laissons à votre enfant le droit d'exprimer sa peur, sa tristesse et sa colère face à la séparation.

Nous essayons de mettre des mots sur ce qu'il vit : tristesse, difficultés face à la séparation et nous lui expliquons comment va débuter sa journée à la crèche.

## 3. Les contacts parents - personnel

Nous souhaitons que la crèche soit le lieu d'accueil de votre enfant où vous, parents, avez votre place.

### Les échanges oraux

Les échanges oraux ont lieu chaque jour entre vous et le personnel lorsque vous nous confiez votre enfant ou venez le chercher le soir. Les faits importants sont indiqués dans le carnet de section, cela permet à la puéricultrice du soir de vous les communiquer.

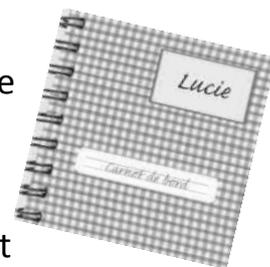


## Le carnet de communication

Chez les "Petites Arsouilles", nous accordons une grande importance au "carnet de communication".

Lorsque votre enfant est chez les Bébés, le carnet de communication est un lien entre les parents et la crèche. Il permet aux puéricultrices et à vous, parents, d'assurer la continuité des soins et de suivre l'évolution de votre enfant à la maison et à la crèche.

Pour ce faire, nous vous demandons de nous communiquer les informations qui peuvent nous aider à répondre à ses besoins, la qualité de sa nuit, l'heure du lever, le moment du premier repas, les changements de régime, etc. ...



Nous vous demandons de nous écrire comment s'est déroulée l'introduction de nouveaux aliments, son humeur, son état de santé. En cas de maladie, nous vous demandons de nous indiquer les soins particuliers et le traitement à suivre ainsi que les doses de médicaments reçues avant de venir à la crèche.

Il nous semble important de signaler tout événement particulier qui peut avoir des conséquences sur le comportement de l'enfant : l'hospitalisation ou le décès d'un proche, l'absence d'un des deux parents, la disparition d'un animal de compagnie... Nous pourrions ainsi mieux comprendre votre enfant et être encore plus attentifs à ses besoins durant cette période.

De notre côté, nous vous donnerons un maximum d'informations sur sa vie à la crèche, les heures de repas, ce qu'il mange, ses heures de repos, ses activités, ses relations avec les autres enfants et avec le personnel, ses éventuels petits problèmes de santé (fièvre, médication, ...), les changements au niveau du personnel et des stagiaires qui s'occupent de lui, le passage de section, les informations du médecin, de l'infirmière.

Le carnet fixe et facilite les échanges d'informations, il complète les échanges oraux qui ont lieu lorsque vous nous confiez votre enfant et vous venez rechercher votre enfant, il nous aide à répondre, à être plus attentifs à ses besoins au jour le jour.

Le carnet est une photographie de la journée de l'enfant pour le parent qui n'a pas l'occasion de venir déposer et rechercher l'enfant à la crèche.

Nous avons besoin de vos questions, remarques, informations, suggestions...

Chez les Bébés, le carnet se fait une fois par jour. Pour les Moyens, il se fait de façon plus étalée et au besoin chez les grands.

## Les fêtes et réunions parents – personnel

Avant l'entrée d'un groupe de bébés, un temps de rencontre entre les parents, les puéricultrices et le personnel d'encadrement vous sera proposé un soir.

Au mois de décembre, nous fêtons Saint-Nicolas avec l'ensemble des parents, enfants, du Centre de la Petite Enfance (Crèche et Service des Accueillantes), le pouvoir organisateur et les équipes au complet.



Lors des départs des Grands vers l'école, nous mettons sur pied une journée spéciale avec eux en leur proposant une activité exceptionnelle, en général à l'extérieur de la crèche. A la fin de cette journée, l'équipe au complet se retrouve avec les enfants et leurs parents.

Chaque année, généralement en avril ou mai, nous organisons un souper avec les parents.

Pour évoluer au mieux, l'enfant a besoin d'un climat de sécurité. Nous pensons qu'une cohérence entre les partenaires de son éducation est nécessaire : la confiance, les échanges réguliers, l'écoute, les informations, le dialogue sont des éléments qui nous permettront d'y arriver.

### *III. LES SOINS*

Le bien-être physique de l'enfant est assuré grâce aux soins corporels : nez, visage, siège.



Votre enfant sera changé aussi souvent que nécessaire. Nous apporterons une attention particulière à son confort.

Les soins sont un moment privilégiés entre l'enfant et la puéricultrice. La professionnelle prévient l'enfant des soins qu'elle va lui donner, lui parle, lui explique les soins, les différentes parties de son corps ... Elle le fait participer aux soins en demandant sa collaboration.

Nous sommes attentifs à considérer l'enfant comme un sujet de soins.

S'il y a un souci, nous veillons à vous le communiquer : fièvre, boutons, mauvaises selles à plusieurs reprises ...

Quand votre enfant atteint une température supérieure ou égale à 38.5°, nous ne manquerons pas de lui administrer du Perdolan (voie rectale ou orale) et vous en serez immédiatement avertis. Si la température persiste après 45 minutes, nous vous recontacterons et il faudra alors impérativement venir rechercher votre enfant dans les plus brefs délais.

Seul le Perdolan est autorisé sans prescription médicale. Tout autre médicament (homéopathie ou autre) nécessitera une prescription ou une note de votre médecin dans le carnet de l'ONE de votre enfant. Il y sera obligatoirement indiqué : le nom du médicament, sa posologie, la durée du traitement (date de début et date de fin), la signature du médecin ainsi que son cachet et la date du rendez-vous.

#### **IV. DO DO L'ENFANT DO, L'ENFANT DORMIRA BIENTOT !**

Le rythme et les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre. Grâce à l'observation et aux informations recueillies, la puéricultrice repère les signes de fatigue de votre enfant et les respecte le mieux possible.



A la crèche, nous disposons de casiers ou de pochettes à « trésors ». Chaque enfant a son endroit pour mettre la tette et le doudou. S'il en a besoin en cours de journée pour être rassuré, nous les lui donnons.

Chez les Bébés et les Moyens, nous disposons de petits dortoirs autour de chaque section. La puéricultrice s'assure régulièrement du bon déroulement de la sieste en écoutant et en allant voir dans les dortoirs.

Chez les Grands, la sieste devient plus collective. Un adulte est toujours présent durant la sieste. Elle se déroule de 12h30 à +/- 14h30. Si un enfant a besoin de dormir le matin, nous le mettons au lit.

Une fois le passage de l'enfant dans la section des moyens, son arrivée ou son départ ne peut se faire durant les heures de sieste.

## V. L'ALIMENTATION DE VOTRE ENFANT A LA CRECHE



Le repas de midi est préparé par la Cuisine de Mononk du CPAS, sur base des besoins des enfants et des recommandations de l'ONE. Ils sont amenés en liaison chaude et portionnés à la crèche.

Les panades sont également préparées chaque jour par la Cuisine de Mononk et livrées à Froids. Les autres goûters sont préparés à la crèche.

Les menus sont établis pour une période de quatre semaines afin de garantir l'équilibre alimentaire et en tenant compte des saisons. Ils sont le résultat d'une collaboration entre la cuisine, la diététicienne, les puéricultrices et l'infirmière. Ils sont revus régulièrement en fonction des goûts des enfants. Des évaluations régulières ont lieu.

Les menus de la semaine sont affichés sur la porte de la section des enfants ainsi que sur celle de la cuisine. Nous privilégions les fruits et légumes de saison et varions les féculents (pomme de terre, riz, pâtes, taboulé). Vos enfants reçoivent du poisson deux fois par semaine, des œufs deux à trois fois par mois, de la volaille, de la viande blanche ou rouge les autres jours. Nous veillons à ce qu'ils reçoivent les deux à trois cuillères à café de matières grasses nécessaires chaque jour, tout en variant leur qualité (beurre, huile d'olive, de colza, de maïs ou encore 4 huiles mélangées). Nous n'ajoutons pas de sel ou de sucre aux aliments. Nous utilisons par contre des herbes aromatiques en fonction des préparations. Les quantités et textures (lisses, mixées, écrasées ou en morceaux) sont adaptées à la capacité et au besoin de votre enfant. Durant la journée et lors du repas, les enfants reçoivent de l'eau sans adjonction de sucre. Nous veillons à leur présenter régulièrement de l'eau, surtout lorsqu'il fait chaud.



Nous varions également les féculents lors du déjeuner et du goûter (pain blanc, mi-gris, sandwiches, céréales non-sucrées). Les enfants reçoivent également de l'eau et/ou du lait entier. Le goûter est composé principalement de fruits (panade pour les bébés accompagnée d'une tartine pour les plus grands d'entre eux). A partir d'un an, ils reçoivent des produits lactés (yaourt, crème, ...) deux fois par semaine au goûter.

Nous respectons les convictions religieuses des parents des enfants accueillis. Les régimes alimentaires sont acceptés sur base de certificats médicaux.

---

## Du biberon à la cuillère

---

Jusqu'à l'âge de dix-huit mois, le lait est l'aliment de base pour l'enfant.

Le lait maternel ou artificiel, donné exclusivement, couvre les besoins nutritionnels des enfants jusqu'à l'âge de six mois.

Travailler et continuer l'allaitement maternel est tout à fait possible.

L'infirmière et l'équipe soutiennent les mamans qui désirent continuer à allaiter leur enfant au-delà du congé de maternité et/ou d'allaitement. Pour ce faire, le dialogue et les échanges sont importants. Si c'est possible au niveau des horaires et de l'implantation géographique de votre lieu de travail, vous pouvez allaiter votre enfant à la crèche. Nous donnons le lait maternel apporté par les parents lorsque celui-ci est transporté et conservé dans de bonnes conditions d'hygiène. Nous réchauffons celui-ci dans le chauffe-biberon pour qu'il conserve ses qualités nutritives.



Les enfants nourris au lait artificiel bénéficieront bien évidemment de la même attention.

Chez les Bébés nous nourrissons les enfants à la demande, c'est pourquoi il est important de nous communiquer l'heure et la quantité prise par votre enfant avant son arrivée à la crèche. Cet échange se fait via le carnet de communication.

La diversification alimentaire commence entre quatre et six mois. C'est votre pédiatre ou le pédiatre de la crèche qui donnera le feu vert. Les premiers repas à la cuillère seront donnés par les parents et nous prendrons ensuite le relais. Nous demandons aux parents de ne pas faire correspondre l'entrée de l'enfant à la crèche avec la diversification alimentaire.

Lorsque nous introduisons un nouvel aliment, nous ne forçons jamais l'enfant. Nous estimons que cela va à contresens du respect que nous lui devons. Si l'enfant a du mal de passer à la cuillère, nous abandonnons l'essai pour le reprendre par la suite. De même, si l'enfant n'a pas mangé une quantité suffisante, nous complétons alors le repas avec le lait de l'enfant.

Chez les Bébés, les repas se donnent dans les bras ou le relax. Lorsque l'enfant a acquis la position assise, nous lui donnons le repas dans la chaise haute.

Nous pensons que la personne qui nourrit l'enfant doit être attentive à tout ce qui entoure le repas (climat relationnel, position de l'enfant et de l'adulte, ambiance et présentation des aliments).

---

## Chouette, on passe à table !

---



Chez les Moyens et les Grands, des déjeuners sont donnés jusque 07 h 45.

Les enfants reçoivent des fruits frais vers 9 heures. Le dîner se partage vers 11 heures et le goûter vers 15 h 30.

Les enfants sont installés ou s'installent à table dans leur section, après s'être lavé les mains et avoir enfilé leur bavoir tout seul pour les plus grands. Nous respectons les goûts et les compétences de l'enfant en lui permettant de se servir, tout en l'aidant à

gérer les quantités qu'il prend.

Pour les anniversaires, un cake est fourni par la crèche. Si les parents désirent apporter un gâteau, ils doivent d'abord s'accorder avec l'infirmière ou la direction (risque d'allergie et normes AFSCA).



Lors de l'entrée et des changements de section de votre enfant, vous recevrez une petite check-list ainsi qu'un projet partiel où nous vous expliquons, plus en détail, notre façon de nourrir votre enfant en fonction de son âge.

## VI. LES RELATIONS ENTRE LES ENFANTS

La plupart des enfants sont intéressés par la présence des petits copains. La vie en groupe est faite de beaux moments mais aussi de conflits ... !



Nous sommes souvent en admiration devant les échanges, les relations et les affinités que les enfants, déjà très petits, peuvent avoir entre eux.

Nous pensons que le rôle des adultes est de créer un climat sécurisant et d'aménager les lieux afin que les contacts entre les enfants se déroulent le plus harmonieusement possible. Nous ne manquerons pas de

partager ces beaux moments avec vous.



Parfois cela se passe un peu moins bien, les enfants entrent en conflit.

Si l'adulte est présent, il observe et soutient les enfants par la parole, son regard et sa présence. Il n'intervient pas nécessairement tout de suite car bien souvent les deux enfants arrivent à gérer eux-mêmes le conflit.

Dans certaines situations, l'intervention de l'adulte est nécessaire pour mettre clairement l'interdit, la limite et rappeler la règle du respect de l'autre dans un langage accessible à l'enfant.

Il arrive que nous soyons occupés. Nous n'avons pas vu la situation et les choses ont dégénéré ... La puéricultrice mettra alors des mots sur ce qu'elle perçoit de la situation et sur les sentiments des deux enfants : « *je vois que tu es triste parce que ...* » « *je vois que tu es en colère parce que ...* ».

A la crèche, nous veillons à dissocier l'acte de la personne. C'est ainsi que nous parlerons de l'enfant qui a mordu et pas du « mordeur ». Nous évitons d'enfermer l'enfant dans une image quelconque, de lui coller une étiquette.

Nous pensons que c'est petit à petit, grâce à la présence bienveillante de l'adulte, aux bons moments passés avec les copains, à l'apprentissage de la gestion des conflits et à l'intégration des limites et des interdits que l'enfant arrivera progressivement à respecter les autres et à construire des relations harmonieuses avec son entourage.



## VII. LE « NON » QUI FAIT GRANDIR\*

### Les Interdits, les Limites .... et les Sanctions à la crèche

Les interdits sont des règles non-négociables que l'enfant ne peut pas transgresser (se faire mal, faire mal aux autres, traverser la rue seul, ...) puisque leur non-respect porte atteinte à l'intégrité de l'enfant ou à celle de l'autre.

Les limites sont des règles négociables définies par l'équipe en fonction de l'âge et du développement de l'enfant (ranger son doudou dans la pochette ou le casier, franchir la ligne entre la section et la cuisine accompagné ou avec l'autorisation d'un adulte, manger à table, ...).

Les interdits et limites à la crèche sont des « **repères** » ; ils sont stables dans le temps et font l'objet d'un consensus au sein de l'équipe. Ils ont du sens parce qu'ils rassurent et sécurisent l'enfant.

Les interdits et les limites l'aident à se construire et à se socialiser\*.

Déjà chez les petits, nous pouvons observer que l'enfant peut intégrer les limites.

Certains enfants ont besoin que l'adulte répète régulièrement et inlassablement les interdits et les limites pour pouvoir les assimiler. Cette assimilation progressive des interdits et des limites fait partie du développement de l'enfant. C'est en testant et retestant les limites que l'enfant va les intégrer.

*\*GRANDIR = faire des choses en fonction des autres et pas seulement en fonction de soi.*

*\*SOCIALISER = apprendre à vivre avec les autres.*

La sanction est la réponse de l'adulte à la transgression de la règle, réfléchie dans le cadre d'une saine autorité.

Si un enfant transgresse la règle :

- Nous adoptons une attitude calme, ferme et déterminée (nous sommes convaincus de l'utilité de poser des limites).
- Nous intervenons immédiatement après le comportement, en nous rapprochant de l'enfant, en nous mettant à sa hauteur et en lui expliquant dans un langage adapté.
- Nous dissociions toujours l'enfant de son comportement. Ce n'est pas l'enfant qui est « *mauvais* », c'est son comportement.
- Par la suite, nous ne revenons pas sur son comportement et nous lui manifestons notre attention.

- Nous réservons l'autorité pour les choses importantes.
- Si nous nous sentons dépassés par le comportement de l'enfant, nous en parlons avec les collègues, en réunion d'équipe ou avec un intervenant extérieur.

Si un enfant a toujours du mal à assimiler la limite ou l'interdit, la puéricultrice devra se résoudre à lui demander de s'asseoir sur une chaise au sein de la section pendant quelques minutes (1 minute par année d'âge de l'enfant). Cette sanction sera la plus juste possible et adaptée à l'âge de l'enfant.

*Le développement de l'enfant nécessite que l'ensemble des personnes qui s'occupe de lui mette en place des interdits, des limites, et éventuellement ... des sanctions, indispensables pour l'aider à grandir, à se construire et à vivre en société, en l'aidant à maîtriser petit à petit ses pulsions tout en respectant sa liberté d'initiative, sa personnalité ainsi que les possibilités de son âge :*

**« Le petit de l'homme a besoin d'être humanisé »**

## **VIII. ET SI NOUS NOUS AMUSIONS ...**

**« Jouer, c'est le travail des enfants »**

Nous pensons que chaque moment vécu dans la journée peut devenir l'occasion de faire des apprentissages pour les enfants, que ce soit lors d'activités libres (lorsque l'enfant joue seul ou avec ses copains et copines) ou lors d'activités plus structurées avec l'adulte (découverte des livres, chants, comptines, promenades, puzzles, peinture, séance de psychomotricité, bac à sable, plasticine ...).



Suite à de nombreuses observations et à des réflexions en équipe, nous avons pu constater que les enfants sont extraordinairement créatifs lorsque les adultes sont garants du cadre dans lequel ils évoluent.

Nous veillons à aménager le local en fonction des besoins des enfants, de leurs centres d'intérêt et de leur personnalité.

Si nous sommes attentives à leur offrir du matériel en suffisance et en plusieurs exemplaires pour limiter les conflits, nous veillons également à ne pas les inonder de jeux.

Il est également très important que les enfants sentent le regard bienveillant et attentionné de l'adulte qui, lorsque cela est nécessaire ou à la demande de l'enfant, le soutient dans son activité.

L'enfant peut alors jouer de longs moments seul ou avec un copain (une copine) avec qui il a plus d'affinités. Ce sont les enfants qui viennent solliciter

l'adulte pour défaire les cubes, habiller une poupée, pousser la chansonnette .... pour repartir ensuite de plus belle dans leur jeu.

Nous pouvons passer de très bons moments à les observer, à découvrir leur capacité à s'ouvrir aux autres, à créer, à être tout entier dans leur jeu, à imiter, expérimenter, tester, maîtriser leurs gestes, développer leur langage, s'occuper par eux-mêmes s'ils sont assurés de la présence de l'adulte.



Chez les Petites Arsouilles, nous attachons beaucoup d'importance au plaisir, à la découverte, au respect de l'activité ou de la création de l'enfant (nous veillons ainsi à ne pas modifier son dessin) et à la satisfaction que l'enfant retire de son activité.

Il n'y a aucune obligation de résultat. Nous veillons en toute circonstance à ne pas mettre l'enfant en position d'échec afin de l'aider à développer une bonne estime de lui-même. En aucun cas nous n'encourageons la compétition entre les enfants car nous pensons que c'est par le plaisir de la découverte, le respect de leur activité, la manipulation, l'expérimentation, l'imitation, nos regards positifs, nos encouragements ... que l'enfant aura envie de grandir, d'évoluer et de devenir plus autonome et plus créatif.

## **IX. LES PETITS DETAILS QUI PEUVENT FACILITER LA VIE DE CHAQUE JOUR**

Nous vous demandons de marquer son doudou, ses vêtements et sa tétine.

Nous ne pouvons pas accepter les bracelets et chaînes ainsi que les boucles d'oreille en crèche, celles-ci pouvant être dangereuses pour votre enfant ou pour les autres enfants accueillis (les boucles se détachent facilement et peuvent être avalées par l'enfant).

Evitez également les pinces à cheveux inférieures à trois centimètres (elles sont dangereuses pour les enfants).

Lorsque vous achetez des vêtements ou choisissez sa tenue pour venir à la crèche, nous vous demandons d'être attentifs à l'aspect pratique de ceux-ci et au fait qu'il fait chaud en crèche. Le choix de ceux-ci peut aider votre enfant dans sa liberté de mouvement et dans son bien-être. Lorsqu'il est petit, il est important qu'il puisse se déplacer à l'aise, se retourner, marcher à quatre pattes, monter sur les pyramides, les descendre, ...

Lorsqu'il est plus grand, choisissez de préférence des vêtements qu'il peut enlever et mettre facilement afin de l'aider dans l'apprentissage de l'autonomie ainsi que des vêtements avec lesquels il peut faire ses expériences (apprendre à manger seul, peindre, jouer dans le sable, rouler à vélo dans la cour, ...).

Nous trouvons les caleçons, tenues de jogging, pantalons à élastique, shorts en éponge, tee-shirts légers, ..., plus pratiques.

Merci d'éviter les vêtements d'une pièce, bretelles, ceintures et robes à mi-mollet.

Lorsqu'il y a une modification des jours de fréquentation de l'enfant par rapport à ce qui a été fixé au départ, il y a lieu d'en parler aux puéricultrices et au responsable. Nous vous demandons de respecter les horaires prévus dans le contrat d'accueil ou de nous avvertir s'il y a un changement, nous pourrions ainsi l'expliquer à l'enfant. Les enfants "sentent" l'heure d'arrivée de leurs parents.

Les jouets de la crèche doivent impérativement rester à la crèche. Très petit, l'enfant est capable d'accepter cette limite si l'adulte y met des mots fermes.

La crèche se veut ouverte, les frères et sœurs sont les bienvenus. Nous leur demandons cependant de respecter les enfants de la crèche, leur lieu de vie et leurs jeux.

Merci de leur apprendre à refermer les portes sans les claquer, à rester dans le hall chez les Bébés (des jeux, livres, crayons sont à leur disposition), à ne pas faire de bruit autour des chambres.

Nous demandons aux frères et sœurs des Moyens de rester à l'intérieur du carré encadré par les lignes rouges. Chez les Grands, les aînés peuvent rester dans le sas d'entrée

Merci de leur faire comprendre que la crèche est le lieu de vie des petits, qu'ils doivent pouvoir s'y sentir en sécurité.

Nous demandons aux parents de respecter les heures d'ouverture et de fermeture : 06h40–18h30.

## **X. Et pour conclure...**

La crèche est un lieu de vie et d'accueil où l'on essaie de respecter les besoins, le rythme et le développement de chaque enfant.

La crèche doit permettre à l'enfant d'avoir confiance en ses possibilités, de se construire, de s'épanouir au sein d'un groupe d'enfants dans un cadre adapté et stimulant grâce à la présence attentive et bienveillante de l'adulte.

Le partenariat entre les parents et les personnes qui s'occupent de l'enfant conditionne l'atteinte de ces objectifs et la qualité d'accueil offerte aux enfants fréquentant "Les Petites Arsouilles".

*Prendre un enfant par la main pour  
l'emmener vers demain ...*

*Yves Duteil*

